villa arson

République Française
ministère de la Culture
Université Côte d'Azur

villa-arson.fr

20 avenue Stephen Liégeard
f – 06105 Nice cedex
+33 (0)4 92 07 73 73

nice

appel à candidature

résidence à la station



© La Station

résidence d'artiste
la station
89 route de Turin, 06300 Nice

À destination des artistes diplômé·es depuis moins de 3 ans de la Villa Arson

contexte

Dans le cadre du programme After Villa, dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes diplômé·es de la Villa Arson, la Villa Arson développe un partenariat avec La Station, lieu indépendant de production et de diffusion de l'art contemporain à Nice.

Pensé comme un incubateur post-diplôme et un espace de transition vers le champ professionnel, ce programme vise à accompagner les premières années d'activité des artistes en leur offrant un contexte de travail collectif, un environnement critique et des possibilités concrètes de mise en réseau et de diffusion.

Implantée au cœur de la scène artistique niçoise, La Station constitue un écosystème particulièrement propice à cette dynamique. Le programme repose sur une immersion au sein du lieu et sur la proximité avec les artistes résident·es permanent·es, favorisant les échanges de pratiques, la circulation d'expériences et l'inscription progressive dans un réseau professionnel local.

Cette résidence est pensée comme un temps de recherche, de production et d'expérimentation permettant aux artistes de développer leur travail tout en prenant part à un environnement collectif actif.

programme

Pour cette session d'hiver 2027, le programme accueillera deux artistes diplômé·es de la Villa Arson depuis moins de trois ans.

La résidence se déroulera du 4 janvier au 27 février 2027 au sein des espaces de La Station. Les artistes disposeront d'un atelier dédié d'environ 40 m², intégré à l'environnement collectif du lieu, avec accès aux espaces communs et aux ressources techniques disponibles sur site.

Le dispositif est conçu comme un accompagnement renforcé à l'entrée dans la vie professionnelle. Au-delà du temps de travail en atelier, les artistes bénéficieront d'un accompagnement curatorial, de temps d'échanges avec les artistes de La Station et de rencontres favorisant leur inscription dans le réseau professionnel du territoire.

La résidence comprendra également un temps de participation à la vie du lieu, avec la présence et la participation des artistes résident·es au vernissage organisé à La Station le 13 février 2027 en collaboration avec l'Université Cote d'Azur. Cette restitution au sein de l'atelier constituera une occasion de rencontrer les artistes, les professionnel·les et les publics, et de s'inscrire dans la dynamique de programmation et de diffusion du lieu.

La résidence se conclura à la fin du mois de février. Les modalités d'une éventuelle restitution des recherches et productions développées pendant la période pourront être définies en lien avec l'équipe de La Station et l'accompagnement curatorial, en fonction des pratiques et des projets des artistes.

objectifs

Le programme vise à soutenir les jeunes diplômé·es dans une phase décisive de leur parcours en leur offrant un contexte de production professionnalisant, inscrit dans un environnement artistique actif. Il entend favoriser leur autonomie, leur mise en réseau et leur capacité à développer des projets dans des contextes collectifs et de diffusion.

Il s'agit également de renforcer les liens entre la Villa Arson, ses alumni et les acteurs de la scène artistique niçoise, en faisant de cette résidence un espace de circulation entre école, lieu indépendant, artistes et publics.

modalités

Calendrier prévisionnel

- Lancement de l'appel à candidatures : novembre 2026

- **Date limite de candidature : 13 décembre 2026 minuit**
- Jury : 15 décembre 2026
- Annonce des résultats : 16 décembre 2026
- Résidence : du 4 janvier au 27 février 2027
- Vernissage à la Station : 13 février 2027, avec participation des artistes résident·es

Conditions d'accueil

Les artistes bénéficient de la mise à disposition d'un atelier de travail à La Station, de l'accès aux espaces communs et à l'environnement collectif du lieu, d'un accompagnement curatorial et d'un suivi technique et logistique. Une aide forfaitaire à la production de 500 € est attribuée à chaque artiste sélectionné·e.

candidature

L'appel est ouvert aux artistes diplômé·es de la Villa Arson depuis moins de trois ans.

Un dossier unique au format PDF doit être transmis à l'adresse suivante : international@villa-arson.org

Il devra regrouper dans l'ordre les éléments suivants :

- une note d'intention présentant le projet envisagé dans le cadre de la résidence (1500 signes maximum)
- un portfolio (10 pages maximum)
- un CV (2 pages maximum).

Les candidatures en binôme ne sont pas acceptées.